

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 19 septembre 2024

Le dix-neuf septembre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZELENDRESSE
(Communes fusionnées)

(Communes fusionnées)

<u>19-09-2024-08</u>

Date de convocation le 05/09/2024 Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 11 Procurations 3 Votants : 14 <u>Etaient présents</u>: Mmes BAZIARD, CAZENAVE, DAUBAS, ETCHART, GRAUX, LOQUET, et ainsi que MM. CAMGRAND, CLAVÉ, LACOSTE-PEDELABORDE, LAPETRE et LETARGUA.

Était absente excusée : Mme GUITTONNEAU

Secrétaire de séance élue : Mme BAZIARD

Avaient donné pouvoir: M SALFERANQUE à M CLAVÉ

M HILLOOU à Mme DAUBAS

M LAMASOU à M LETARGUA

OBJET: DÉNOMINAITION D'UNE VOIE

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il appartient au Conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies, places et lieux-dits de la commune.

La dénomination des voies communales et privées ouvertes à la circulation est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Il convient, pour faciliter la fourniture de services publics, tel que les secours et la connexion aux réseaux, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, d'identifier clairement les adresses des immeubles.

Dans le cadre du déploiement de la fibre, une voirie privée sur la plateforme industrielle doit être dénommée. Il s'agit de la parcelle 030 AB 347.

Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination des voies, il est demandé au Conseil municipal .

DE VALIDER les noms attribués à l'ensemble des voies communales et privées ouvertes à la circulation et des lieux-dits,

DE NOMMER la voie qui dessert la plateforme industrielle sur ARANCE : route d'Arance

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ

Marie Christine BAZIARD Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 23/09/2024

Reçu en préfecture le 23/09/2024

Publié le

ID: 064-216403964-20240919-19_09_2024_08-DE